COMITE INTERNATIONAL DES SCIENCES HISTORIQUES

COMMISSION INTERNATIONALE DE NUMISMATIQUE
INTERNATIONAL NUMISMATIC COMMISSION
INTERNATIONALE KOMMISSION FUR NUMISMATIK

Compte rendu de la Réunion du Bureau

PARIS, 6-7 JUIN 1952

Présidence de M. *Jean Babelon,* vice-président.

Membres présents : M. *Jean Lafaurie,* secrétaire.

M. H. *Enno Van Gelder,* secrétaire-adjoint.

M. *Philip Grierson,* conseiller.

M. *Dietrich Schwarz,* conseiller.

M. *Adrien Blanchet,* membre de l'Institut président honoraire a assisté à une séance de travail.

MM. *August Lœhr,* président et *Nils L. Rasmusson,* conseiller se sont excusés.

Le bureau décide d'examiner au cours des trois séances de travail prévues : 1) l'organisation du Congrès international de Numismatique de 1953 ;

2) Les rapports envoyés par des membres de la commission;

3) Les projets de financement de la commission, les candidatures, etc., etc.

PREMIERE SEANCE : ORGANISATION DU CONGRÈS INTERNATIONAL DE NUMISMATIQUE.

Le bureau de la Commission approuve le projet de circulaire présenté par le secrétaire général du congrès. Cette circulaire sera envoyée à tous les numismates susceptibles d'être intéressés par les travaux du congrès.

Le bureau approuve les projets de financement du congrès :

— Subventions demandées au gouvernement français ;

— Subvention demandée à l'UNESCO ;

— Placards publicitaires ;

— Cotisations demandées aux adhérents.

(La réalisation de ces divers détails est laissée à l'initiative du comité d'organisation du congrès).

Le bureau désigne les savants chargés de fournir des rapports sur l'état actuel des recherches numismatiques :

Num. grecque : M. Jean Babelon (France).
Num. romaine : M. Robert C. Carson (Angleterre).
Num. du moyen-âge : M. Philip Grierson (Angleterre).
Num. moderne : M. H. E. van Gelder (Pays-Bas).
Histoire économique : M. August Loehr (Autriche).
Trouvailles monétaires : M. Felipe Mateu y Llopis (Espagne).
Methodes de laboratoire : M. Paul Naster (Belgique).
Num. Orientale : MM. George C. Miles (U.S.A.).
Medailles et jetons : N...

RÉUNIONS SPÉCIALES :

1) Le bureau décide de réunir les séances prévues pour les *directeurs et secrétaires de revues et des présidents et secrétaires des Sociétés numismatiques.* A cette réunion seront invités les représentants de toutes les revues et sociétés nationales ou locales. La présidence de cette séance sera confiée à M. N...

2) *Conservateurs ou directeurs des Cabinets numismatiques.* Au cours de cette réunion seront examinés les divers problèmes de conservation des monnaies et médailles, de l'organisation des études, du choix et des échanges de personnel, des liaisons à assurer entre les divers organismes scientifiques. La présidence de cette séance sera confiée à M. N.

3) *Réunion de la Commission internationale de Numismatique.* Au cours de cette réunion seront examinées les diverses suggestions proposées par le bureau de la C.I.N. (voir la troisième séance de travail).

Renouvellement du Bureau

Manifestations prévues à l'occasion du Congrès.

A côté des séances de travail, le Comité d'organisation a prévu diverses manifestations d'ordre numismatique, parmi lesquelles :

Exposition internationale, organisée par M. Yves Malécot, directeur des Monnaies, et M. Robert Lapassade, conservateur du Musée de la Monnaie. L'organisation de cette exposition est laissée sous la responsabilité de l'administration des Monnaies et du Comité d'organisation du Congrès.

Exposition de littérature numismatique : Le secrétaire général du Congrès est chargé d'étudier les possibilités d'exposition dans une des salles de la Sorbonne, où se tiendront les séances de travail, des livres concernant la numismatique publiés depuis 1940 : revues, bulletins et ouvrages. (Proposition de MM. Hâvernick et Grierson).

Visite du Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale.

Le Bureau désigne les DÉLÉGUÉS NATIONAUX *chargés de centraliser les communications :*

Allemagne : M. Hâvernick.

Autriche : M. Holzmair.

Australie : M. le président de la South Australian Numismatic Society.

Belgique : M. Hoc.

Brésil : M. le Président de la Sociedade Numismatica Brasileira.

Bulgarie : M. Gerassimov.

Canada : M. le Président de la Canadian Numismatic Association.

Danemark : M. Galster.

Egypte : M. El Khashab.

Espagne : M. Navascués.

Etats-Unis : M. Noé.

Finlande : M. Tudeer.

France : M. Babelon.

Grande-Bretagne : M. Walker.

Grèce : Me Varoucha Christodoulopoulou.

Hongrie : M. Huszar.

Inde : M. le Président de la Numismatic Society of India.

Irlande : M. le Président de l'Irish Numismatic Society.

Italie : Mlle Laura Breglia.

Norvège : M. Holst.

Nouvelle-Zélande : M. le président de la Royal Numismatic Society of New Zealand.

Pays-Bas : M. Van Gelder.

Roumanie : M. Moisil.

Portugal : M. le Président de la Sociedade Portuguesa de Numismática.

Suède : M. Rasmusson.

Suisse : M. Schwarz.

Tchécoslovaquie : M. le Président de la Numismaticke spoletinos Ceskoslovenské.

Union des Républiques socialistes soviétiques : M. Iline.

DEUXIEME SEANCE. — Mlle *Laura Breglia,* a envoyé un rapport sur les principales collections numismatiques en Italie.

Rome : Cabinet des Médailles du Musée National (Conservateur : Dr Franco Panvini Rosati).

Naples : Cabinet des Médailles du Musée National (Conservateur : Dr Attilio Stazio).

Reggio : Cabinet des Médailles du Musée Archéologique (Conservateur : Dr Giuseppe Procopio).

L'enseignement de la numismatique est assuré par le Prof. O. Ulrich Bansa à l'Université de Pavie et par le Prof. Laura Breglia à l'Université de Rome et de Naples.

La discussion de ce Rapport fait ressortir l'importance d'un enseignement systématique de la Numismatique. En Espagne, chaque Université a compris cet enseignement dans ses programmes; en Allemagne et en Angleterre il n'y a pas d'enseignement officiel. M. H. Enno van Gelder dit qu'une chaire de Numismatique sera peut-être créée aux Pays-Bas. En France l'enseignement de la Numismatique est assuré par M. Jean Babelon, à l'Ecole du Louvre, et par M. Jean Lafaurie, à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes à la Sorbonne.

Le Bureau de la Commission exprime le vœu que l'enseignement de la numismatique soit étendu à toutes les Universités au même titre que les autres sciences auxiliaires de l'Histoire.

— M. *Adrien Blanchet* donne lecture de son Rapport sur l'*Onomasticon* numismatique et donne des précisions sur la façon d'entreprendre ce travail qui doit comprendre la liste des appellations officielles et populaires des monnaies.

— *Mlle Gabrielle Fabre* a envoyé un Rapport sur l'organisation d'un fichier de trouvailles monétaires au Cabinet des Médailles et les difficultés de sa réalisation pratique sans un personnel spécialisé.

— M. *Walter Hâvernick* a envoyé un Rapport concernant la réorganisation de la Commission afin que celle-ci ait une activité plus importante. Dans ce Rapport, M. Hâvernick propose, en particulier, un projet de financement de la Commission. (Renvoyé à la troisième séance).

— M. *Nils L. Rasmusson* a envoyé un Rapport concernant les diverses activités et le rôle de la Commission. Dans ce Rapport, M. Rasmusson demande en particulier que soit réexaminée l'organisation des recherches et publications des trouvailles monétaires et propose divers travaux : Recherches particulières sur la période 395-550 afin d'aider à la réalisation du *Corpus* entrepris par M. Harold Mattingly ; Recherches sur les graveurs de monnaies et de médailles pour la préparation d'un nouveau dictionnaire des graveurs, et d'un nouveau dictionnaire des monnaies inspiré de celui de Schrœtter. M. Rasmusson souhaite la publication d'un nouveau manuel de Numismatique remplaçant celui d'Engel et Serrure. M. Philip Grierson signale qu'il a déjà entrepris ce travail. M. Rasmusson pense que la Commission est moins compétente en ce qui concerne les études relatives au papier-monnaie. M. Lafaurie dit qu'il est difficile d'exclure le papier-monnaie des études de numismatique moderne.

Le Bureau de la Commission renvoie à la troisième séance la discussion pour la réalisation de ces projets.

TROISIEME SEANCE :

Le Bureau de la Commission internationale de Numismatique, réuni au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale les 6 et 7 juin 1952 a examiné les divers projets présentés par des membres de la Commission. Il approuve ces projets et les suggestions qui lui ont été communiquées, mais il constate son incapacité financière pour les réaliser. Le Comité international des Sciences historiques a donné à la Commission une subvention, en 1951, de 20.000 fr. français. Cette subvention et un don de 30.000 fr. d'un numismate suisse ont permis l'impression du compte rendu de la Réunion du bureau de 1951. Une demande de subvention de 400 doll. faite par l'intermédiaire du Comité international des Sciences historiques à l'UNESCO permettra, si elle est accordée, de prévoir pour l'avenir les publications les plus urgentes sur le travail de la Commission ; en attendant, il lui est impossible de satisfaire les demandes de publications et d'organiser les travaux qui demandent l'utilisation d'un personnel rémunéré. La subvention demandée ne sera versée, si elle est accordée, que vers la fin de l'année 1953, en attendant, il est impossible de prévoir une activité opérante de la Commission.

Le seul moyen financier, facilement accessible à la Commission, est une demande de cotisation aux membres qui la composent. Afin de donner à ces membres cotisants une plus grande autorité sur la Commission, le Bureau estime nécessaire de modifier le règlement élaboré en 1950. Il soumet ci-après (conformément à l'article 9 du règlement) les modifications qu'il propose et qui pourront être discutées au cours de la dernière séance du Congrès de 1953. A titre indicatif, le Bureau pense que la cotisation demandée aux institutions serait de l'ordre de 5 L., 50 Frs, 12 Doll., 5.000 F.f., 50 Marks. Les autres monnaies à la parité officielle.

Proposition de modification du règlement de la C.I.N.

Art. 2. — Composition de la Commission : Sont invités à siéger à la Commission internationale de Numismatique, les délégués :

A) *Des grandes collections numismatiques accessibles au public, placées sous une direction scientifique ;*

B) *Des Sociétés numismatiques représentatives de chaque pays ;*

C) *Des Revues numismatiques nationales.*

Ces membres paieront une cotisation de :

Art. 4. — Bureau de la Commission : Le Bureau de la Commission est composé :

D'un *président ;*

D'un *vice-président ;*

D'un *secrétaire ;*

D'un *secrétaire-adjoint ;*

D'un *trésorier ;*

De *deux membres assesseurs.*

Les membres du bureau seront élus au cours de la réunion de la Commission, lors de chaque *Congrès international de Numismatique* et à chaque *Congrès des Sciences historiques.* Ils sont rééligibles.

Le Bureau se réunira au moins une fois par an.

Les membres empêchés doivent se faire représenter.

Art. 5. — Role du Bureau de la Commission.

Le Bureau est chargé :

A) De constituer un centre d'information ;

B) De préparer les séances de la Commission et les Congrès numismatiques internationaux ;

C) De faire représenter la numismatique au cours des Congrès des sciences connexes ;

D) De faire des rapports sur les propositions des membres de la Commission ;

E) De soumettre un programme de travail à la Commission et un budget annuel ;

F) De publier un rapport annuel.

Art. 6. — FINANCES.

Les frais d'administration et de publications sont couverts par les subventions du C.I.S.H., de l'UNESCO, par les cotisations annuelles des institutions membres et par des dons et legs.

Art. 7. — MOYENS D'ACTION.

La Commission ou son Bureau peuvent nommer des conseillers, réunis en sous-commission, pour des travaux déterminés. La Commission a le droit de nommer des membres honoraires qui auront les mêmes droits que les représentants des institutions.

Additions à la liste des membres de la Commission

MEMBRES DE DROIT (art. 2, A.).

M. Franco Panvini Rosati, Conservatore del Medagliere del Museo Nazionale Romane, Roma, Italia.

Le R. P. Vitalien Laurent, Conservateur du Cabinet des Médailles de la Cité du Vatican.

CANDIDATURES PROPOSÉES PAR LE BUREAU DE LA COMMISSION (art. 2, D.).

Mlle Josèphe Jacquiot, bibliothécaire au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale, Paris.

M. Jacques Yvon, bibliothécaire au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale, Paris.

M. Charles T. Seltman, Queen's College, Cambridge, England.

M. J.R. Stewart, Dept. of History, University of Sydney, New South Wales.

(Art. 2 B.).

M. le Président de l'Association Internationale des Numismates professionnels.

(La Commission aura à statuer sur ces candidatures au cours de sa séance du mois de juillet 1953).

Note du Secrétaire de la Commission (Janvier 1953)

Le retard apporté à la publication de ce procès-verbal est attribuable à plusieurs raisons :

1) La désignation de délégués nationaux pour le Congrès international de Numismatique et la désignation de Rapporteurs a nécessité une abondante correspondance avec de nombreux membres de la Commission. Beaucoup de réponses ne sont pas encore parvenues au secrétariat de la Commission ;

2) Avant de faire imprimer ce procès-verbal il était nécessaire de connaître le budget dont pouvait disposer le secrétariat : les subventions reçues pour 1951-1952 ont uniquement permis le règlement de la facture du compte rendu de la réunion de 1951. La subvention pour 1953 n'est pas encore fixée.

Ce bulletin sera payé avec le reliquat des sommes conservées par le secrétaire, provenant d'un don venant de Suisse.

3) Il était nécessaire de connaître les résultats des démarches entreprises dès 1950 auprès de l'UNESCO pour le financement du Congrès et de la Commission. Le secrétaire vient seulement d'apprendre que *toutes* les subventions demandées ont été *refusées*. Il sera donc nécessaire d'étudier très sérieusement les projets de financement proposés par le bureau de la Commission afin qu'une décision soit prise au cours du Congrès.

La nécessité réelle de la *Commission internationale de Numismatique* demande que chaque pays fasse un effort afin de lui permettre de vivre. Il est nécessaire que, dès maintenant, les conservateurs des collections nationales étudient les possibilités d'application des modifications proposées aux articles 2 et 6 du Règlement de la Commission.

L'ampleur des projets de travaux proposés à la Commission demande l'établissement d'un budget afin que le Bureau connaisse exactement les possibilités réelles de la Commission et que son action ne soit pas illusoire.

Un des doyens de la Commission, le marquis Camillo Serafini, est décédé en 1952. Le R.P. Vitalien Laurent ayant été désigné pour le remplacer comme Conservateur du Cabinet des Médailles du Vatican, devient membre de droit de la C.I.N.

Au cours du Congrès International de Paris en 1953, *la Commission aura à se prononcer :*

1) Sur la modification du règlement proposée par le Bureau ;

2) Sur le financement de la Commission ;

3) Si les modifications sont adoptées, la Commission devra élire un nouveau Bureau.

Publié par le secrétariat de la Commission
Paris : Cabinet des Médailles, 58, *rue de Richelieu, France*
's-Gravenhage : Koninklijk Penningkabinet, Lange Voorhout 50, *Nederland.*

Imprimerie J.E.P., 7, rue Cadet - PARIS (9e).